

VERS QUELS MÉTIERS ?

- Monteur/monteuse en structures bois et composites, charpentier poseur / charpentière poseuse. Les entreprises de charpente ou constructeur bois rom : F1503

PRÉ-REQUIS, DÉLAI D'ACCÈS

- Titulaire d'un diplôme niveau 3 minimum (BEP, CAP)
- Être âgé de 16 ans minimum
- Admission après étude du dossier scolaire et entretien de motivation, réponse sous 20 jours ouvrables.
- Détail des modalités d'accès ⁽¹⁾

EXAMEN

L'évaluation des compétences du candidat en :

- contrôle continu, en centre de formation : Possibilité de modularisation par blocs de compétences
- examen final par un jury de professionnel

Le certificateur : Ministère du travail de l'emploi et de l'insertion

Le candidat peut garder le bénéfice des modules validés.

- RNCP : N°35507
- Formacode : N°22396r

POURSUITES D'ÉTUDES

- BP menuisier ou Bac Pro

UN TREMPLIN POUR...

- Entrer dans la vie active.

QUELQUES CHIFFRES ⁽¹⁾

La formation débutera en septembre 2023, nous ne pouvons pas fournir de chiffres pour le moment.

Cependant l'établissement déjà de l'expérience du CAP Constructeur Bois (le taux de réussite à l'examen était de 100%)

TARIFS ⁽¹⁾

- Formation gratuite sauf pour les adultes, mais dans ce cas possibilité de prise en charge des frais de formation par l'OPCO, Pôle emploi et/ou l'entreprise. Pour plus de détails nous consulter.
- Frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration...) nous consulter.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.

Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référente handicap, Caroline FAIVRE, la faisabilité selon le handicap

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°5285 0184985 auprès de la préfecture de la région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.



SITE DE FORMATION

MFR TALMONT ST HILAIRE
Bourgenay
412 avenue Notre Dame
85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE
02 51 22 22 06
mfr.talmont@mfr.asso.fr
www.mfr-bourgenay.fr

TITRE PROFESSIONNEL CONSTRUCTEUR BOIS

sur
1
an

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE



DURÉE

- Rentrée en septembre
- Entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter
- 12 semaines de formation en centre
- 30 semaines en entreprise



RYTHME D'ALTERNANCE

- 1 semaine à la MFR
- 2 semaines en entreprise



STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- Contrat de professionnalisation
- Autres (ex : formation pour adultes...)

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPES D'ENTREPRISES D'ACCUEIL

- Entreprise artisanale et industrielle dans le domaine de la charpente, constructeur bois, mobile-home, chalet, élévation, extension.

ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR LE STAGIAIRE EN ENTREPRISE

- Fabrication puis pose de structure bois
- Hygiène et sécurité (TeH)



⁽¹⁾ Détails et mise à jour sur le site internet de la MFR ou par téléphone

Numéro siret : 794 590 786 000 16

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

1 – Fabriquer en atelier des sous-ensembles structuraux bois de façon semi-industrielle ou par lots

- Débitier des lots de pièces d'une structure bois à partir de fiches de débit et de produits semi-finis
- Assembler des sous-ensembles structuraux bois à partir de plans de fabrication et de produits finis

2 – Monter une structure bois

- Positionner, stabiliser et régler un sous-ensemble structurel bois
- Joindre et ancrer les sous-ensembles structuraux bois

3 – Poser des fenêtres de toit et une couverture en tuiles avec accessoires et abergements industrialisés

- Poser une couverture en tuiles avec ses accessoires industrialisés et sans abergements
- Poser les fenêtres de toits et les zones de couverture en tuiles avec abergements industrialisés

4 – Réaliser le revêtement extérieur bois et mettre en œuvre les systèmes d'isolation et d'étanchéité à l'air d'une construction bois

- Poser l'ossature bois rapportée support d'un revêtement extérieur bois
- Réaliser le traitement de baies dans une ossature bois
- Poser le revêtement extérieur en lames ou panneaux bois d'une façade
- Mettre en œuvre les systèmes d'isolation et d'étanchéité à l'air d'une construction bois

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- Technologie
- Dessin technique
- Lecture de plan
- Travaux pratiques, débit et assemblage et pose
- Méthode de travail
- Sécurité

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION ⁽¹⁾

- Les compétences des candidats sont évaluées par un jury composé de deux professionnels habilités
- Une mise en situation professionnelle entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)
- Un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat,
- Résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation
- Un entretien final